

2 Politique

Au terme de la publication des résultats des législatives

Six ministres au tapis !



Photo : Chris Oyame/ L'Union

Jean de Dieu Moukagni Iwangou...



Photo : LLIM/ L'Union

... Michel Menga M'Essone...



Photo : DCP/ L'Union

... Et Clotilde Chantal Boumba Louey, trois des six ministres battus lors des dernières législatives.

J.K.M

Libreville/Gabon

Ces derniers n'ont pas pu se faire élire à l'Assemblée nationale, au sortir des scrutins des 6 et 27 octobre derniers.

MICHEL Menga M'Essone, Jean de Dieu Moukagni Iwangou, Edwige Betha Essoukou, Jonathan Ndoutoume Ngome, Raymond Placide N'dong Meyo, Chantal Clotilde Boumba Louey. Tous membres du gouvernement, ils ont la particularité d'avoir perdu aux dernières élections législatives sur leurs sièges respectifs. Au premier tour, pour les quatre premiers. Et au second, pour les deux autres.

De tous, celui qui s'en est le plus mal sorti, c'est incontestablement le ministre d'Etat, ministre de l'Enseignement supérieur. Lequel, sous la bannière de l'Union et solidarité (US), n'a récolté que 3,78% des suffrages exprimés au 1er arrondissement de la commune de Mouila, chef-lieu de la province de la Ngounié.

Un score probablement bien en-deçà de ses espérances. Mais qui, quelque part, n'est que le reflet de sa faible implantation dans cette localité où, il faut l'avouer, il n'était pas particulièrement connu sur la scène politique, à la différence par exemple des trois personnalités (Léon Nzouba, Jean Norbert Diramba et Serge Maurice Mabilia) arrivées en tête à l'issue du premier tour. Du reste, on se souvient que pour essayer de pallier cet

handicap, Jean de Dieu Moukagni Iwangou avait multiplié, à quelques mois du scrutin, les déplacements à Mouila en installant, à tour de bras, les cellules et autres structures de base de sa formation politique.

Pour une première, il aura laissé bien des plumes. Tout comme son collègue de l'Habitat, Michel Menga M'Essone, qui n'aura pas réussi son come-back au devant de la scène politique de Cocobeach. Porteur du Rassemblement Héritage et Modernité (RHM), il a mordu la poussière face au candidat du Parti démocratique gabonais (PDG), Fidèle Angoue Mba. Avec 35,88% des voix contre 62,97%. A-t-il été victime de son positionnement actuel ? En tout cas, sa défaite ne devrait pas être si difficile que ça à encaisser. Vu

qu'il pourrait se consoler en disant avoir perdu face à un des ses anciens pou-lains.

Ce qui n'est pas le cas du ministre délégué à la Protection sociale, Jonathan Ndoutoume Ngome, battu avec 22,11% au 1er siège du département de l'Okano, sous les couleurs de Démocratie nouvelle (DN).

Tout compte fait, tous les ministres issus de l'opposition n'auront pas su tirer leur épingle du jeu. Qui sait, sentant la déconvenue arriver, c'est peut-être pourquoi le ministre du Commerce, David Mbandinga, ne s'est pas présenté. Ce qui n'est pas le cas de la ministre déléguée à l'Éducation, Edwige Betha Essoukou, qui, soit dit en passant, avait fort à faire face à son principal adversaire du Parti social démocrate (PSD), Franck

Ulrich Bokamba-Ndombi, au 2e siège du département de la Zadié. D'autant plus que ce dernier est un jeune entrepreneur ayant réalisé plusieurs investissements dans cette localité. Ce qui lui confère une popularité indéniable. Résultat des courses : avec 52,05% des suffrages exprimés contre 41,31% pour la candidate du PDG, il a obtenu un des meilleurs scores de tous les candidats dont c'était le baptême de feu.

Une performance que n'ont pas pu réaliser les ministres délégués auprès du Premier ministre, Raymond Placide, et des Affaires étrangères, Clotilde Chantal Boumba Louey. Scotchés, au premier comme au second tours, à la deuxième place, ils n'ont pas pu refaire leurs écarts de voix face à leurs adversaires des Sociaux-démocrates gabonais (SDG), au 2e siège du 5e arrondissement de la commune de Libreville. Et du Rassemblement Héritage et Modernité (RHM), au 1er siège de Gamba. Quand bien même, entre les deux tours, ils ont amélioré leurs suffrages respectifs. De 23,15 à 40,10%, pour le premier cité. Soit un gain de 16,95 points. De 27,04 à 33,53%, pour la seconde. Soit plus de 6,49 points. Un bien maigre réconfort, au regard des soutiens dont elle a bénéficié le 27 octobre dernier.

Vraisemblablement la situation économique dans le chef-lieu du département de Ndougou, caractérisée par le départ des sociétés pétrolières avec pour corollaire le chômage, a pesé dans la balance pour entraîner l'échec de Mme Boumba Louey.

Second tour des législatives/Missions d'observation/Rapport préliminaire du PIDPA

Des élections dans l'équité, la quiétude et la transparence

LLIM

Libreville/Gabon

LA mission d'observation dénommée Plan international pour la démocratie et la paix en Afrique (PIDPA) participe pour la cinquième fois à des scrutins au Gabon. Son représentant, Jean-Marie Ngondjibangangte, vient de rendre son rapport préliminaire sur le déroulement du second tour des législatives du 27 octobre dernier.

Selon l'expert électoral international, cette organisation a, au sortir de son assemblée extraordinaire du 15 octobre dernier, a décidé de commettre, le 27 octobre dernier, cinq experts électoraux venant de trois pays africains dans les communes de Libreville, Akanda et Owendo. Il ressort de cette mission, poursuit-il, qu'après avoir visité 21 bureaux de vote et procéder à un large échange de points de vue avec d'au-



Photo : D.R

Jean-Marie Ngondjibangangte lors de la lecture de son rapport.

tres groupes d'observateurs nationaux et internationaux, ceux du PIDPA ont formulé nombre de remarques. Entre autres : le second tour a permis à chaque parti politique et candidat de décliner sa vision politique à ses militants et sympathisants ; le scrutin n'a pas connu la même effervescence que celle du premier tour ; il s'est déroulé sans heurts,

dans le calme, la sérénité, la paix et en toute sécurité ; la présence de différents groupes d'observateurs nationaux et internationaux appartenant à des communes couvertes par le PIDPA ; l'implication de toutes les parties dans l'organisation de ces élections à travers l'accomplissement de leurs tâches de manière satisfaisante conformément au Code

électoral ; les conditions de sécurité dans lesquelles ce second tour s'est déroulé. Toutefois, le PIDPA fait remarquer un léger retard dans l'ouverture de quelques bureaux de vote ; la non-maîtrise totale des mécanismes et procédures de vote par certains membres du bureau ; l'absence de certains représentants des candidats en lice et quelques insuffisances mi-

neures ; etc. Et d'ajouter : "d'une manière générale, ces remarques ont conduit les experts électoraux du PIDPA à affirmer que ce second tour des législatives s'est déroulé librement dans des conditions de transparence, de quiétude, d'équité, de sécurité et de bonne gouvernance".

Le PIDPA a également fait des recommandations. A l'endroit du Centre gabonais des élections (CGE), il a été recommandé de mettre un accent particulier sur la formation. Sur le plan administratif, les experts ont émis le souhait de voir les observateurs nationaux et internationaux être accrédités à temps ; de mis à leur disposition la cartographie des bureaux de vote et des documents relatifs au déroulement des élections ; de procéder aux séances de "briefing" et de "débriefing" avec les observateurs nationaux et internationaux. Ainsi que l'organisation régulière d'un dialogue politique auquel tous les partis poli-

tiques pourront participer. "Les législatives 2018 organisées au Gabon ont connu la participation de plusieurs partis politiques qui se sont engagés dans ces jeux démocratiques", a conclu M. Ngondjibangangte.

Pour rappel, le PIDPA est une organisation non gouvernementale (ONG) qui œuvre pour la consolidation, le renforcement et l'enracinement des valeurs de bonne gouvernance démocratique, économique et de paix en Afrique. Son siège se trouve à Ouagadougou au Burkina Faso. Elle a déjà dépêché plus de soixante quinze missions d'observation électorale dans plus de trente-six pays en Afrique. Parmi lesquels, outre le Gabon, l'Afrique du Sud, l'Algérie, le Bénin, le Burundi, le Burkina Faso, le Cameroun, la Centrafrique, le Congo-Brazzaville, le Congo-Kinshasa, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Kenya, la Guinée-Bissau, la Guinée équatoriale, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, le Soudan, le Tchad et le Togo.